Livraison de matériel

Contexte

La France connaît actuellement une crise sanitaire liée au coronavirus. Des mesures ont été prises par le Gouvernement afin de limiter les contacts et les déplacements. L'activité de certains services se retrouve ainsi réduite, il en est de même pour les effectifs. Les collectivités mettent tout en œuvre afin de garantir un service minimum à la population.

Objet

- Apporter un appui aux collectivités dans la gestion de crise ;
- Transmettre aux services logistiques des consignes opérationnelles pour la livraison de matériel dans le cadre des missions maintenues figurant dans le plan de continuité d'activité et les mesures de protection associées ;

Règles d'hygiène

Pour prévenir la circulation du Coronavirus et limiter les risques de transmission dans le cadre de l'épidémie actuelle, il est impératif pour chacun des agents d'appliquer les mesures de protection suivantes :

> S'attacher les cheveux.

> Se laver très régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher ou à défaut se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique.

> Saluer sans se serrer la main.

> Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de courtoisie (1m).

> Éviter de se toucher le visage.

> Tousser ou éternuer dans son coude.

> Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle fermée.

Face à une personne présentant des symptômes évocateurs d'une infection par le coronavirus, il est nécessaire d'adopter le comportement adapté : la conduite à tenir est détaillée dans la fiche réflexe Sauveteur Secouriste du Travail

/!\ Recommandations :
L'ensemble des agents, considérés comme « personne à risque » en cas de contamination par le virus COVID-19 (cf. https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus), sont invités à interroger leur médecin traitant et à prendre contact avec leur médecin de prévention quant aux conseils relatifs à leur possibilité de participer à la continuité d'activité de leur collectivité.

Recommandations pour les missions de livraison

Item	Préconisations
Consignes pour la livraison	> Limiter au maximum la présence de plusieurs personnes dans le véhicule. > Porter un masque chirurgical à partir de deux personnes dans le véhicule. > Attribuer à chaque agent le même véhicule et le même matériel durant toute sa période d'activité, > Prévoir les moyens de lavage nécessaires lors du circuit de livraison (kit de lavage avec eau et savon et/ ou gel hydro- alcoolique). > Réaliser les chargements et déchargements des véhicules par une seule personne (mise à disposition d'aides mécaniques). > Se laver les mains avant et après les livraisons de matériels. > Aménager des zones de livraison afin d'effectuer la livraison sans contact (de préférence à l'extérieur de l'établissement). > Prévenir le destinataire de son arrivée et donner des consignes pour la réception de la livraison (zone de livraison, modalité de réception de la marchandise, respect de distance). > Déposer la livraison dans la zone définie. > Attendre que le livreur s'écarte d'une distance de 2 mètres de la zone de livraison avant de récupérer la livraison. > Ne pas demander de signature ou remplacer la signature par un autre dispositif d'accusé de réception de la marchandise (prise de photo, envoi d'un email ou sms).
Mode opératoire de désinfection du matériel	> Ne pas utiliser d'aspirateur. >Prévoir en quantité suffisante le matériel de désinfection : lingettes désinfectantes, spray désinfectant sans rinçage et lingettes à usage unique. Le produit désinfectant doit répondre à la norme EN 14476. Doter chaque agent de gants de nettoyage adaptés selon les préconisations de la Fiche de Données de Sécurité. Cette paire de gants de ménage est individuelle. > Se laver les mains à l'eau au savon avant le port des gants de manutention. > Mettre les gants de protection. > Désinfecter le matériel (chariot de manutention, diable, véhicule) ayant été manipulé avec une lingette désinfectante ou bien avec une lavette imprégnée de produit désinfectant. > Désinfecter le véhicule *(**Cf. Fiche Reflexe Utilisation et partage des véhicules**)*. > Jeter les déchets produits. > Retirer les gants. > Laver l'extérieur des gants de ménage à l'eau et au savon. > Se laver les mains à l'eau et au savon.
Avant et après la prise de poste	> Désinfecter le matériel de livraison après chaque fin de service et particulièrement les zones en contact avec les mains. Désinfecter l'habitacle, le poste de conduite, le levier de vitesse, les poignées de porte et les surfaces intérieures en contact avec les mains du livreur après chaque fin de service. > Insister sur le lavage des mains, avec utilisation d'un savon liquide et essuyage des mains par serviettes papier jetables : – avant et après avoir enfilé sa tenue de travail – avant de partir en tournée – en rentrant de tournée > Se mettre en tenue de travail dans les vestiaires. > Entreposer ses vêtements dans une armoire à double compartiment. > Procéder à l'entretien régulier des locaux sociaux (vestiaire et sanitaire).
Consulter les fiches suivantes pour plus d'informations : • *Fiche réflexe : Nettoyage et désinfection des locaux et du linge pour prévenir la propagation du Virus COVID-19.* • *Fiche réflexe : Nettoyage et désinfection des lieux publics pour prévenir la propagation du virus COVID-19*	